

OFFRE D'EMPLOI Animateur-trice scolaire

L'animateur-trice scolaire donne vie au programme éducatif de l'organisation par le biais de formations, ateliers et sorties scolaires. Excellent-e vulgarisateur-trice, il-elle transmet aux jeunes de niveau primaire et secondaire des connaissances en lien avec l'univers forestier. Il-elle maîtrise les concepts éducatifs ainsi que les objectifs du programme scolaire québécois.

Responsabilités principales :

- 1. Animer les activités du programme éducatif en place
- 2. Mettre à jour le programme éducatif
- Évaluer régulièrement le matériel
- 4. Développer de nouveaux outils éducatifs
- 5. Établir les contacts avec les enseignants
- 6. Gérer le calendrier des activités scolaires
- 7. Compiler des statistiques
- 8. Développer de nouveaux partenariats
- 9. Participer à des foires, salons, activités de promotion
- 10. Effectuer des suivis
- 11. Toute autre tâche connexe

Exigences et compétences requises :

Expérience et formation

- Formation collégiale ou universitaire de premier cycle pertinente (foresterie, environnement, aménagement du territoire, biologie, enseignement ou tout autre domaine pertinent).
- Permis de conduire valide
- Compétences en animation
- Connaissance du milieu de l'enseignement (un atout)

- Connaissance du secteur forestier régional (un atout)
- Compréhension des réalités d'un organisme à but non lucratif (un atout)

Qualités et aptitudes

- Autonomie, créativité, dynamisme et bon jugement
- Capacité à s'adapter rapidement aux nouvelles situations
- Grande facilité à communiquer
- Excellente capacité à vulgariser l'information
- Excellente capacité à travailler en équipe
- Capacité de gérer plusieurs dossiers simultanément
- Bonne capacité à gérer des groupes
- Avoir de l'intérêt pour les sciences
- Aimer les enfants

Conditions de travail:

- Poste permanent à temps plein (35 heures semaine).
- Semaine générale de travail de 5 jours, du lundi au vendredi. Une certaine flexibilité est nécessaire parfois en soirée et les fins de semaine.
- Salaire en fonction de l'échelle salariale en vigueur.
- Congé payé entre Noël et le Jour de l'An, 13 journées fériées, 5 journées de congé maladie, deux semaines de vacances dès la première année.
- Le lieu de travail est situé à Rouyn-Noranda.

Ce qui nous distingue comme employeur :

- Vous pourrez apporter votre contribution au développement et au rayonnement de notre mission d'éducation à la forêt;
- Vous œuvrerez au sein d'une organisation reconnue par les acteurs du milieu, qui fait ses preuves depuis 78 ans;
- Vous bénéficierez d'un grand degré d'autonomie dans l'exécution de vos responsabilités tout en faisant partie d'une équipe professionnelle, solide et engagée dans son travail:
- Vous évoluerez dans un milieu conciliant en matière de travail et de vie personnelle.

Envoyez vote c.v. au info@afat.qc.ca avant 13 décembre 2021, 16 h.

Date de début d'emploi : 10 janvier 2022